



Réduction de l'activité professionnelle pour un apprentis

Par **Hereme**, le **28/10/2008** à **12:03**

Bonjour,

Je suis apprenti dans une entreprise, ou j'effectue de la maintenance de réseaux informatiques. J'ai principalement trois activités : supervision, gestion des incidents et programmation de routeur.

Aujourd'hui deux de ces activités vont être confiées à d'autres personnes, dans un autre lieu géographique.

Le travail que j'effectuerai n'aura aucune valeur ajoutée en terme de compétence. Je me demandais donc si, du fait de mon statut d'apprentis, j'étais en droit de demander un autre poste qui me permettra de me former, ou à compétence équivalente (voire supérieur).

De plus un travail 7j/7 et 24h/24 pourrait être mis en place. Quels sont mes droits?

Pour le changement de l'activité et éventuellement de rythme de travail, un changement de contrat doit-il être effectué?

Merci d'avance

Hereme